



OFFRE D'EMPLOI

Chef(fe) de projet Programme d'Action pour la Prévention des Inondations des Affluents Romanche

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) chef(fe) de projet Programme d'Action pour la Prévention des Inondations des Affluents Romanche au sein de l'unité territoriale Romanche

Contexte :

Vous recherchez un travail qui ait du sens au sein d'une équipe dynamique qui œuvre à trouver un équilibre entre l'homme et la nature ? Cette annonce peut vous intéresser.

Le SYMBHI (54 agents, 34 M€ de budget annuel) est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole Grenobloise et les EPCI de la moitié Sud du département de l'Isère. Il est l'établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur tout son territoire. Il dispose aussi de la compétence gestion quantitative et qualitative des ressources en eaux sur une partie de son territoire. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il entretient les digues protégeant les personnes et les biens.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers de 6 unités territoriales œuvrant chacune sur un ou plusieurs bassins versants, d'un pôle ouvrages en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI, et d'un pôle administratif en charge des ressources de la structure (finances, achats publics et moyens généraux, gestion des ressources humaines).

L'UT Romanche, par sa déclaration d'intention de novembre 2021, a officiellement engagée une démarche d'élaboration d'un **Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI) sur les affluents de la Romanche en Oisans**. Cette démarche PAPI s'articule en deux étapes : la réalisation d'un Programme d'Etudes Préalables dit PEP (2023-2026) et la mise en œuvre du PAPI complet (2027-2032).

Le « PEP Affluents » en cours, porte sur tout le territoire de la communauté de l'Oisans (soit 19 communes), en dehors de l'axe Romanche et des tronçons aval des affluents principaux (Vénéon, Sarenne, Lignarre, Eau d'Olle) traités dans un second dispositif celui du PAPI Romanche.

Il comporte 27 actions inscrites dans les 7 axes de la gestion du risque inondation des PAPIs, pour un montant total de 1.5 M € HT.

Le calendrier global de la démarche vise la fin du PEP Affluents au dernier trimestre 2026 avec le dépôt du dossier PAPI complet pour instruction auprès des services, suivi, après validation, de la réalisation des actions du PAPI Affluents sur une durée de 6 ans.

Missions et activités liées au poste

Placé(e) sous l'autorité du responsable de l'Unité Territoriale Romanche, le (la) chef de projet PAPI Affluents Romanche a pour mission principale le pilotage de ce dispositif. Il (elle) conduira également des opérations de prévention des risques d'inondation ou de valorisation des milieux aquatiques hors cadre PAPI. Il (elle) participera plus globalement à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT Romanche.

Le (la) chef de projet PAPI Affluents Romanche :

Il (elle) assure :

- **L'animation et le pilotage global de la démarche PAPI,**
 - *le suivi contractuel, administratif et financier de la démarche,*
 - *le montage du plan de financement, avec l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention,*
 - *l'animation de la gouvernance auprès des instances institutionnelles, locales et partenaires : comité de pilotage, comité technique et réunions de travail*
 - *la coordination des acteurs, l'animation de la concertation et de la communication autour de la démarche, notamment vis-à-vis des élus du territoire,*
 - *le pilotage des prestataires (maîtres d'œuvre et entreprises)*
 - *le suivi des études et des travaux*
 - *Pilote les démarches et procédures réglementaires liées au projet d'aménagement concernant les procédures environnementales (Autorisation Environnementale, étude d'impact), les procédures liées à l'urbanisme, les procédures foncières (en lien avec le chargé de projet foncier).*

- **Conduit des opérations de prévention des risques d'inondation, de gestion du transport solide ou de valorisation des milieux aquatiques hors cadre PAPI**
 - *le pilotage complet des études et travaux avec le suivi technique, réglementaire, administratif et financier,*
 - *l'animation de la gouvernance auprès des instances institutionnelles, locales et partenaires : comité de pilotage, comité technique et réunions de travail*
 - *en cas de crue, effectue la surveillance, l'analyse de la situation et le pilotage des interventions d'urgence (déplacement sur le terrain, gestion de crise, évaluation des risques et mise en œuvre des interventions adaptées à la protection des personnes et des biens...)*

- **Participe à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT**
 - *participe à l'organisation, à l'alimentation et à l'animation des commissions GEMAPI sur le territoire,*
 - *participe aux actions transversales de l'UT, notamment au suivi d'études portées par la CLE Drac-Romanche et d'autres partenaires (RTM, Grenoble Alpes Métropole...)*

- assure la recherche et la diffusion d'informations au sein du SYMBHI, et plus généralement la recherche de transversalités avec les autres unités et pôles du SYMBHI
- participe à des groupes de travail thématique

Profil - compétences requises

- Bac + 5, avec une formation dans le domaine de l'hydraulique/hydrologique/régime torrentiel et de la gestion des milieux aquatiques ou de la gestion des risques naturels,
- Expérience souhaitée sur un poste similaire (animation de PAPI et/ou conduite d'opérations majeures et complexes de prévention des inondations),
- Expérience souhaitée en suivi de travaux de prévention des inondations et de restauration des milieux aquatiques,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Connaissance précise des acteurs de la politique de l'eau et du cadre réglementaire (loi sur l'eau, DIG...),
- Maîtrise des procédures réglementaires, notamment en lien avec le code de l'environnement,
- Maîtrise des règles budgétaires et de la commande publique,
- Qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse,
- Aisance à l'oral et capacité à dialoguer avec des élus, des riverains et à convaincre,
- Sens des relations humaines, de la diplomatie, esprit d'équipe,
- Pro-activité et force de proposition,
- Sens de l'organisation, de la rigueur et de la méthode,
- Permis B.

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2025**
- **Lieu de travail** : répartition du temps de travail entre Grenoble (puis Saint Martin d'Hères en 2026) et le Bourg d'Oisans
- **Organisation du temps de travail**
 - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31 jours de congés et 21 RTT/an)
 - Possibilité de télétravail
 - Réalisation d'astreintes sur l'ensemble du territoire du SYMBHI
 - Participation à des réunions en soirée
- **Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD de 1 à 3 ans renouvelable)**
- **Rémunération**
 - Selon profil et expérience, sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux + Régime indemnitaire RIFSEEP
 - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : **22/06/2025 à 17h00.**

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : **recrutement@symbhi.fr** et **alexia.giroud@symbhi.fr**

Renseignements complémentaires :

A formuler auprès de **Alexia GIROUD** (Responsable de l'UT Romanche) 06-58-00-72-79